



EGALITE SALARIALE FEMMES-HOMMES

2023

 DAHER

- 5 INDICATEURS :
- SOCIÉTÉS > 250 SALARIÉS

DAHER AEROSPACE

DAHER TECHNOLOGIE

DAHER NUCLEAR  
TECHNOLOGIES

40

points

Ecart de rémunération  
entre les femmes et les hommes

20

points

Ecart du nombre d'augmentations individuelles (hors promotions)  
entre les femmes et les hommes

15

points

Ecart du nombre de promotions  
entre les femmes et les hommes

15

points

Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour de congé  
maternité, si des augmentations sont intervenues durant la durée du congé

10

points

Nombre de salariés du sexe sous représenté parmi les dix salariés ayant perçu les plus hautes  
rémunérations

**Total = 100 points**

- 4 INDICATEURS :
- SOCIÉTÉS < 250 SALARIÉS

## DAHER VALVES



# DAHER AEROSPACE 2023

> 250 SALARIÉS

**Total = 88 points**

## 1° Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes

	OUVRIER	EMPLOYE	TAM	CADRE
Moins de 30 ans	0,0%	0,0%	0,0%	0,03%
De 30 à 39 ans	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
De 40 à 49 ans	0,0%	0,0%	0,0%	0,28%
50 ans et plus	0,13%	-0,09%	0,0%	0,71%
Résultat final	1,06%			
Nombre de points	38/40			

En 2022 :  
*écart en faveur des hommes* 1,21%  
 38/40

## 2° Ecart du nombre d'augmentations individuelles entre les femmes et les hommes (hors promotions)

OUVRIER	EMPLOYE	TAM	CADRE	Résultat final	Nombre de points
-3,68%	0,17%	-1,01%	0,81%	-4,04%	20/20

En 2022 :  
*écart en faveur des femmes* -9,00%  
 20/20

## 3° Ecart du nombre de promotions entre les femmes et les hommes

OUVRIER	EMPLOYE	TAM	CADRE	Résultat final	Nombre de points
-2,18%	-0,06%	0,05%	-0,65%	-2,95%	15/15

En 2022 :  
*écart en faveur des femmes* 6,39%  
 5/15

## 4° Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour de congé maternité, si des augmentations sont intervenues durant la durée du congé

Résultat final	Nombre de points
100%	15/15

100% 15/15 en 2022

## 5° Nombre de salariés du sexe sous représenté parmi les dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat final	Nombre de points
0	0/10

0 0/10 en 2022

> 250 SALARIÉS

**Total = 84 points**

## 1° Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes

	OUVRIER	EMPLOYE	TAM	CADRE
Moins de 30 ans	0,0%	0,0%	0,0%	0,02%
De 30 à 39 ans	0,0%	0,0%	-0,01%	0,0%
De 40 à 49 ans	0,0%	0,0%	-0,22%	2,62%
50 ans et plus	0,0%	0,0%	0,0%	3,61%
Résultat final	<b>6,02%</b>			
Nombre de points	<b>34/40</b>			

En 2022 :  
*écart en faveur des hommes* 6,35%  
 33/40

## 2° Ecart du nombre d'augmentations individuelles entre les femmes et les hommes (hors promotions)

OUVRIER	EMPLOYE	TAM	CADRE	Résultat final	Nombre de points
-3,90%	-1,57%	0,98%	3,47%	<b>-1,02%</b>	<b>20/20</b>

En 2022 :  
*écart en faveur des femmes* -0,36%  
 20/20

## 3° Ecart du nombre de promotions entre les femmes et les hommes

OUVRIER	EMPLOYE	TAM	CADRE	Résultat final	Nombre de points
0,84%	0,55%	0,83%	-1,31%	<b>0,91%</b>	<b>15/15</b>

En 2022 :  
*écart en faveur des hommes* -0,50%  
 15/15

## 4° Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour de congé maternité, si des augmentations sont intervenues durant la durée du congé

Résultat final	Nombre de points
<b>100%</b>	<b>15/15</b>

100% 15/15 en 2022

## 5° Nombre de salariés du sexe sous représenté parmi les dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat final	Nombre de points
<b>0</b>	<b>0/10</b>

0 0/10 en 2022

> 250 SALARIÉS

**Total = Incalculable**  
**40/60**

\*L'index est « incalculable », car les indicateurs calculables sont inférieurs à 75 points.

### 1° Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes

Résultat final	Nombre de points
Incalculable	Incalculable

En 2022 :  
Incalculable

L'indicateur n'est pas calculable en 2020 : moins de 40% des effectifs totaux sont analysables (déterminer l'écart de rémunération d'un couple CSP – tranche d'âge n'est possible que lorsque celui-ci comporte plus de 10 H & 10 F)

### 2° Ecart du nombre d'augmentations individuelles entre les femmes et les hommes (hors promotions)

OUVRIER	EMPLOYE	TAM	CADRE	Résultat final	Nombre de points
-1,55%	0,00%	0,06%	0,00%	-1,49%	20/20

*écart en faveur des femmes*

En 2022 :  
-8,90%  
5/20

### 3° Ecart du nombre de promotions entre les femmes et les hommes

OUVRIER	EMPLOYE	TAM	CADRE	Résultat final	Nombre de points
2,96%	0,00%	-10,51%	0,00%	-7,55%	5/15

*écart en faveur des femmes*

En 2022 :  
2,35%  
10/15

### 4° Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour de congé maternité, si des augmentations sont intervenues durant la durée du congé

Résultat final	Nombre de points
100%	15/15

100%      15/15      en 2022

### 5° Nombre de salariés du sexe sous représenté parmi les dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat final	Nombre de points
0	0/10

0      0/10      en 2022

**Total = 81 points**

69/85\*

\*Pour DAHER VALVES la note est de 62/85 soit 81/100 car l'indicateur « Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour de congé maternité » n'est pas calculable.

## 1° Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes

	OUVRIER	EMPLOYE	TAM	CADRE
Moins de 30 ans	0,0%	0,0%	0,0%	0,11%
De 30 à 39 ans	0,0%	0,0%	0,0%	-0,24%
De 40 à 49 ans	0,0%	0,0%	0,62%	5,23%
50 ans et plus	0,0%	0,0%	0,0%	0,00%
Résultat final	5,71%			
Nombre de points	34/40			

En 2022 :  
*écart en faveur des hommes* 7,21%  
 31/40

## 2° Ecart du nombre d'augmentations individuelles entre les femmes et les hommes (hors promotions)

Ecart pondéré	Nombre de points
-2,6%	35/35

En 2022 :  
*écart en faveur des femmes* -10,6%  
 35/

## 3° Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour de congé maternité, si des augmentations sont intervenues durant la durée du congé

Résultat final	Nombre de points
Incalculable	Incalculable

Incalculable Incalculable en 2022

## 4° Nombre de salariés du sexe sous représenté parmi les dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat final	Nombre de points
0	0/10

1 0/10 en 2022

**Total = 89 points**

1° Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes

	OUVRIER	EMPLOYE	TAM	CADRE
Moins de 30 ans	0,0%	0,0%	-0,3%	0,0%
De 30 à 39 ans	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
De 40 à 49 ans	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
50 ans et plus	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Résultat final	-0,26%			
Nombre de points	39/40			

*écart en faveur des femmes*

2° Ecart du nombre d'augmentations individuelles entre les femmes et les hommes (hors promotions)

OUVRIER	EMPLOYE	TAM	CADRE	Résultat final	Nombre de points
0,26%	0,00%	-1,43%	0,36%	-0,80%	20/20

*écart en faveur des femmes*

3° Ecart du nombre de promotions entre les femmes et les hommes

OUVRIER	EMPLOYE	TAM	CADRE	Résultat final	Nombre de points
-0,40%	0,00%	-0,27%	-0,02%	-0,69%	15/15

*écart en faveur des femmes*

4° Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour de congé maternité, si des augmentations sont intervenues durant la durée du congé

Résultat final	Nombre de points
100%	15/15

5° Nombre de salariés du sexe sous représenté parmi les dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat final	Nombre de points
0	0/10

NIVEAU DE  
RÉSULTAT

2022

Année 2022 – points obtenus	DAHER AEROSPACE	DAHER TECHNOLOGIES	DAHER NUCLEAR TECHNOLOGIES	DAHER VALVES
1° Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes	38	33	NC	31
2° Ecart du nombre d'augmentations individuelles (hors promotion) entre les femmes et les hommes	20	20	5	35
3° Ecart du nombre de promotions entre les femmes et les hommes	5	15	10	
4° Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour de congé maternité	15	15	15	NC
5° Nombre de salariés du sexe sous représenté parmi les dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations	0	0	0	0

Résultat / 100

78

83

NC

78\*

NIVEAU DE  
RÉSULTAT

2021

Année 2022 – points obtenus	DAHER AEROSPACE	DAHER TECHNOLOGIES	DAHER NUCLEAR TECHNOLOGIES	DAHER VALVES
1° Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes	38	34	NC	17
2° Ecart du nombre d'augmentations individuelles (hors promotion) entre les femmes et les hommes	20	20	20	35
3° Ecart du nombre de promotions entre les femmes et les hommes	15	15	10	
4° Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour de congé maternité	15	15	15	NC
5° Nombre de salariés du sexe sous représenté parmi les dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations	0	0	0	0

Résultat / 100

88

84

NC

61\*